



DEMANDE DE PASSEPORT GÉNÉRALE POUR ADULTE

pour les Canadiens de 16 ans et plus présentant une demande au Canada ou des États-Unis

Avertissement : Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant la présente demande et tout document à l'appui, y compris la dissimulation de tout fait important, peut être un motif de refus de délivrance d'un passeport, de révocation d'un passeport valide et/ou d'imposition d'une période de refus de services de passeport, ainsi qu'un motif de poursuite criminelle en vertu du paragraphe 57 (2) du Code criminel (L.R.C. 1985, C-46).

Taper ou écrire en LETTRES MAJUSCULES à l'encre noire ou bleu foncé.

[Lire les instructions](#)

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (VOIR DIRECTIVES, SECTION I)

Nom de famille que vous désirez inscrire sur le passeport			
Prénom(s) que vous désirez inscrire sur le passeport			
Tous les noms de famille antérieurs (incluant le nom de famille à la naissance, si différents de celui qui précède. Ils ne figureront pas sur le passeport.)			
Nom de famille de votre mère à la naissance			
Lieu de naissance			
Ville		Pays	
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)		Prov./Terr./État (s'il y a lieu)	
Sexe <input type="radio"/> F Féminin <input type="radio"/> M Masculin <input type="radio"/> X Un autre genre		Couleur naturelle des yeux	
Adresse actuelle du lieu de résidence		Taille (cm ou po)	
Numéro Rue		App. Ville	
Adresse postale (si différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence)		Prov./Terr./État	
Numéro Rue		App. Ville	
Adresse courriel		Code postal	
Téléphone (jour)		Téléphone (autre)	
<p>Déclaration — Je déclare solennellement que je suis citoyen(ne) canadien(ne) et que l'ensemble des renseignements et des déclarations que renferme cette demande, ainsi que tous les documents et photos présentés à l'appui de celle-ci, sont authentiques et véridiques. Je déclare avoir lu et compris l'Avertissement figurant en haut de cette page et l'Avis de confidentialité dans les directives section N. Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels ainsi qu'il est énoncé dans l'Avis de confidentialité.</p>			
<p>Signer à l'intérieur du cadre</p> <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div> <p>Signature (voir Directives, section I)</p>			
Date (AAAA-MM-JJ)		Signé à	
		Ville	
		Prov./Terr./État	

2 DÉCLARATION DU RÉPONDANT (VOIR DIRECTIVES, SECTION J)

Remarque : Vous ou votre répondant pouvez remplir cette section, à l'exception des quatre champs en gras qui doivent être remplis par votre répondant.

Nom de famille dans le passeport		Prénom(s)	
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	Numéro de passeport canadien	Date de délivrance (AAAA-MM-JJ)	Date d'expiration (AAAA-MM-JJ)
Lien avec le requérant		Téléphone (jour)	Téléphone (autre)
Adresse actuelle du lieu de résidence			
Numéro Rue		App. Ville	
		Prov./Terr./État	
		Code postal	
<p>Déclaration — Je déclare solennellement que je connais personnellement le requérant nommé ci-dessus depuis au moins deux (2) ans. J'ai signé au verso d'une (1) des photos pour certifier que l'image représente véritablement le requérant. S'il y avait lieu, j'ai signé et daté une copie de chaque document à l'appui de l'identité du requérant pour confirmer que j'ai vu les originaux. Je reconnais et je comprends qu'il m'incombe de valider au meilleur de ma connaissance toutes les pages du formulaire de demande et toutes les pièces d'identité pertinentes. Je déclare avoir lu et compris l'avertissement figurant dans le haut de la page 1 de la présente demande et l'avis de confidentialité à la section N des directives. Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels ainsi qu'il est énoncé dans l'avis de confidentialité.</p>			
<p>Signature du répondant</p>			
Je connais le requérant depuis		Date (AAAA-MM-JJ) Signé à	
Nombre d'années		Ville	
		Prov./Terr./État	

Lire les instructions

3 DOCUMENT DE VOYAGE CANADIEN ANTÉRIEUR (VOIR DIRECTIVES, SECTION K)

- Un document de voyage canadien (passeport, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugiés) vous a-t-il été délivré à votre nom actuel ou tout autre nom?

Non Oui (précisez)

Numéro

Date de délivrance (AAAA-MM-JJ)

Si le document de voyage canadien n'a pas expiré, vous devez le joindre à votre demande.

Tout passeport endommagé ou qui a déjà été déclaré perdu ou volé ne sera pas retourné et sera détruit en toute sécurité afin de protéger vos renseignements personnels.

- Aimeriez-vous que le passeport antérieur soit annulé et vous soit retourné?

Oui, veuillez me le retourner. Si cette case n'est pas cochée, le passeport ne vous sera pas retourné et sera détruit en toute sécurité.

Remarque : Si un document de voyage canadien a été déclaré perdu, volé ou endommagé, ou qu'il est inaccessible sans être encore expiré, remplissez le formulaire [PPTC 203, Déclaration concernant un document de voyage canadien perdu, volé, inaccessible, endommagé ou trouvé](#), téléchargeable à [Canada.ca/passeport](#). **Une fois déclaré endommagé, perdu, volé, ou inaccessible, un document de voyage canadien n'est plus valide.** Des frais administratifs seront exigés pour remplacer un document de voyage canadien perdu, volé ou endommagé qui n'est pas expiré.

4 PREUVE DE CITOYENNETÉ CANADIENNE (VOIR DIRECTIVES, SECTION M)

A À remplir si vous êtes **né au Canada**. Présentez **un (1)** des documents suivants (**l'original seulement**) :

Certificat de naissance délivré par une province ou un territoire canadien

Numéro d'inscription ou d'enregistrement

Date de délivrance

Certificat de citoyenneté canadienne

Numéro de certificat

Date de délivrance ou Date d'entrée en vigueur de la citoyenneté

B À remplir si vous êtes **né à l'extérieur du Canada**.

1) Présentez **un (1)** des documents suivants (**l'original seulement**) :

Certificat de citoyenneté canadienne

Certificat d'inscription d'une naissance à l'étranger (délivré par le greffier de la citoyenneté canadienne)

Certificat de naturalisation

Certificat de rétention de la citoyenneté canadienne (délivré avant le 15 février 1977)

Numéro de certificat

Date de délivrance ou Date d'entrée en vigueur de la citoyenneté

2) À remplir si vous êtes **né à l'extérieur du Canada entre le 15 février 1977 et le 16 avril 1981 inclusivement**.

(vous n'avez pas à remplir cette section si vous présentez un certificat de citoyenneté canadienne délivré après le 1^{er} janvier 2007).

a) Êtes-vous un citoyen naturalisé canadien, c.-à-d. avez-vous obtenu votre citoyenneté canadienne à la suite de votre immigration au Canada?

Oui, allez à la section 5 Non, passez à la question b)

b) Est-ce qu'un de vos parents est né au Canada?

Oui, allez à la section 5 Non, remplissez et présentez le formulaire [PPTC 001, Preuve de citoyenneté canadienne — Renseignements supplémentaires](#), téléchargeable à [Canada.ca/passeport](#).

5 DOCUMENTS D'IDENTITÉ SUPPLÉMENTAIRES (VOIR DIRECTIVES, SECTION L)

Vous devez fournir au moins **un (1)** document pour appuyer votre identité. Le document d'identification doit être valide et délivré par une autorité gouvernementale fédérale, provinciale/territoriale (ou son équivalent local à l'étranger). La pièce d'identité doit inclure votre nom, votre date de naissance, votre signature et votre photo. Un ou plusieurs document(s), lorsqu'ils sont combinés, peuvent être utilisés pour remplir ces critères.

- Si vous présentez votre demande en personne, vos documents originaux seront validés et vous seront retournés.
- Si vous présentez votre demande par la poste, veuillez fournir une copie des deux côtés de vos documents d'identité signée et datée par votre répondant.

Remarque : Les documents fournis pour cette section doivent être **différents** de la preuve de citoyenneté canadienne fournie à la section 4.

Type de document	Numéro du document	Date d'expiration (s'il y a lieu AAAA-MM-JJ)	Votre nom tel qu'il figure dans le document
Type de document	Numéro du document	Date d'expiration (s'il y a lieu AAAA-MM-JJ)	Votre nom tel qu'il figure dans le document
Signature du requérant			Date (AAAA-MM-JJ)

Lire les instructions

6 DURÉE DE VALIDITÉ (VOIR DIRECTIVES, SECTION C)Choisir l'une (1) des durées de validité suivantes : 5 ans ou 10 ans**7 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUPPLÉMENTAIRES****Remarque** : Si vous manquez d'espace, joignez le formulaire [PPTC 056, Renseignements supplémentaires – Adresse et emploi](#), qui se trouve à l'adresse [Canada.ca/passeport](#).**A Adresses au cours des deux (2) dernières années**

- Même que l'adresse actuelle du lieu de résidence
- Différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence (remplissez ci-dessous)

1.						Du (AAAA-MM)		Au (AAAA-MM)	
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays	Code postal			
2.						Du (AAAA-MM)		Au (AAAA-MM)	
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays	Code postal			

B Occupation au cours des deux (2) dernières années (cochez tous les choix pertinents) :

Emploi actuel?

- J'ai occupé un emploi (à temps plein ou partiel)
- J'ai fréquenté un ou des établissements d'enseignement (à temps plein ou partiel)
- Autre, p. ex. personne au foyer, sans emploi ou à la retraite

Inscrivez les détails concernant les deux (2) dernières années comme suit :

Employeur, école ou autre	Adresse	Téléphone (jour)	Domaine d'emploi ou d'études	Date (du)	Date (au)

8 RÉFÉRENCESFournissez les renseignements suivants au sujet de deux (2) personnes qui ne sont ni des membres de votre famille ni votre répondant, qui sont âgées de 18 ans et plus et qui vous connaissent depuis au moins deux (2) ans. Elles doivent consentir à fournir leurs coordonnées, car il se pourrait que l'on communique avec elles pour confirmer votre identité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la définition d'un membre de votre famille du Programme de passeport, visitez [Canada.ca/passeport](#).

1. Nom de famille		Prénom(s)		Lien avec le requérant	
Adresse					
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays
Téléphone (jour)		Téléphone (autre)		Adresse courriel	
				Me connaît depuis	
				Nombre d'années	
2. Nom de famille		Prénom(s)		Lien avec le requérant	
Adresse					
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays
Téléphone (jour)		Téléphone (autre)		Adresse courriel	
				Me connaît depuis	
				Nombre d'années	

9 COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (FACULTATIF) Ces renseignements seront utiles si vous avez besoin d'aide en urgence à l'extérieur du Canada.

Nom de famille		Prénom(s)	
Lien avec le requérant	Téléphone (jour)	Téléphone (autre)	Adresse courriel
Adresse actuelle du lieu de résidence			
Numéro	Rue	App.	Ville
		Prov./Terr./État	
		Code postal	
Signature du requérant			Date (AAAA-MM-JJ)

Remplir le formulaire

DEMANDE DE PASSEPORT GÉNÉRALE POUR ADULTE

pour les Canadiens de 16 ans et plus présentant une demande au Canada ou des États-Unis

DIRECTIVES

A ADMISSIBILITÉ AU PASSEPORT CANADIEN

Avis important : Nous vous recommandons de ne pas finaliser vos plans de voyage avant que vous soyez en possession du passeport demandé.

- Le passeport canadien est le seul document d'identité et de voyage fiable et reconnu universellement pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger.
- Les passeports canadiens sont délivrés seulement aux citoyens canadiens et correspondent à leur identité qui est établie par une preuve de citoyenneté et des documents d'identité supplémentaires.
- Pour les Canadiens de moins de 16 ans, utilisez le formulaire [PPTC 156, Demande de passeport générale pour enfant](#).
- Les requérants qui ont déjà été détenteurs d'un passeport canadien ont la possibilité de renouveler leur passeport en utilisant le formulaire [PPTC 055, Demande de renouvellement simplifié de passeport pour adulte](#). Pour savoir si vous êtes admissible, consultez [Canada.ca/passeport](#).

B AIDE-MÉMOIRE

- Les trois (3) pages du formulaire de demande remplies et signées au cours des douze (12) derniers mois, dont la page un (1) certifiée par le répondant
- Deux (2) photos de passeport identiques, non retouchées, prises au cours des six (6) derniers mois, dont une (1) signée par le répondant
- Une preuve de citoyenneté canadienne (l'original seulement); le document vous sera retourné
- Document(s) d'identité supplémentaire(s) (les originaux ou les copies); les copies doivent être signées et datées par votre répondant
- Tout document de voyage canadien (passeport, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugiés) valide qui vous a été délivré
- Les droits

Remarque : Des documents ou renseignements supplémentaires pourraient être exigés en complément de cette demande. Si le Programme de passeport communique avec vous pour vous demander de fournir des renseignements ou des documents, vous devez communiquer avec nous le plus tôt possible. Si les renseignements ou les documents requis ne sont pas reçus dans les 30 jours civils, votre dossier pourrait être fermé. Le Règlement sur les droits pour les services de passeports et autres documents de voyage ne permet pas le remboursement des droits de services de passeport, que vous receviez ou non le service demandé.

C DROITS À ACQUITTER ET DURÉE DE VALIDITÉ

Lorsque la demande est faite **au Canada** et que le passeport doit être délivré au Canada :

Validité de 5 ans – 120 \$ CAN*

Validité de 10 ans – 160 \$ CAN*

Lorsque la demande est faite **aux États-Unis**** ou que le passeport doit être délivré aux États-Unis** :

Validité de 5 ans – 190 \$ CAN*

Validité de 10 ans – 260 \$ CAN*

*Les droits mentionnés ci-dessus comprennent un droit de services consulaires de 25 \$ CAN.

**Comprend les Bermudes, les Samoa américaines, les îles Midway, Porto Rico et les îles Vierges américaines.

Des frais administratifs supplémentaires non remboursables de 45 \$ CAN seront facturés pour remplacer un document de voyage canadien perdu ou volé qui n'est pas expiré.

Modes de paiement (en devises canadiennes seulement) :

Pour les demandes en personne : Carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express), carte prépayée (**en relief seulement**), carte de débit (Interac), carte de débit Visa, carte de débit Mastercard, carte de débit Visa virtuelle et autres cartes prépayées (Visa, MasterCard, American Express) soumises uniquement par le titulaire de carte et chèque certifié ou mandat (postal ou bancaire) au montant exact, libellé à l'ordre du Receveur général du Canada.

Pour les demandes envoyées par la poste : Carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express) prépayée (**en relief seulement**), carte de débit Visa, carte de débit Mastercard et chèque certifié ou mandat (postal ou bancaire) au montant exact, libellé à l'ordre du Receveur général du Canada. Remplissez la section D avec les renseignements sur le paiement.

Important

- Toute personne qui demande des services de passeport doit payer le montant exact des droits applicables.
- Les requérants qui annulent leur demande ou qui se voient refuser un passeport ne sont pas admissibles à un remboursement des droits de service pour un passeport. Seuls les droits de services consulaires de 25 \$ CAN, qui ne s'appliquent qu'aux demandes pour adulte, sont remboursables.
- Le Programme de passeport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'accepte pas les chèques personnels ni les paiements en argent comptant avec les demandes présentées au Canada.
- Des frais administratifs seront exigés pour tous les paiements refusés, en sus des intérêts applicables.
- Les droits peuvent changer.

Dans le cas où les services ne satisfont pas aux normes de service établies, les requérants peuvent être admissibles à une compensation partielle des frais de service. Pour toute information concernant les normes de services visitez [Canada.ca/immigration-réfugiés-citoyenneté](#).

D RENSEIGNEMENTS SUR LA CARTE DE CRÉDIT

Si vous présentez une demande en personne, **ne remplissez pas** cette section. Si vous envoyez une demande par la poste et que vous payez par carte de crédit, remplissez cette section et joignez-la à votre demande.

Type de carte : Visa MasterCard American Express

Nom indiqué sur la carte

Numéro de la carte

Date d'expiration
Mois Année

Nom du requérant

Réservé à l'administration

Autorisation — J'autorise le Programme de passeport à débiter ma carte de crédit de \$ CAN .

Signature du titulaire de la carte

Date (AAAA-MM-JJ)

Remplir le formulaire

E DEMANDE EN PERSONNE

Si vous faites une demande en personne, vous devez la présenter vous-même. Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire, une tierce personne peut la présenter pour vous en personne, sauf s'il s'agit d'une demande urgente ou express (auquel cas vous devez vous présenter vous-même). Pour plus d'informations sur l'admissibilité d'une tierce personne visitez Canada.ca/passeport.

**Les Canadiens peuvent présenter une demande au Canada aux endroits suivants :**

- un bureau régional du Programme de passeport; ou
- un Centre Service Canada participant.

Vous trouverez une liste des points de service, les délais de traitement et les exigences pour les services accélérés à Canada.ca/passeport.

**Pour les Canadiens présentant une demande des États-Unis :**

Si vous avez besoin d'un passeport en urgence ou dans des circonstances exceptionnelles, communiquez avec le bureau du gouvernement du Canada le plus près. Vous trouverez une liste des bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis à voyage.gc.ca ou dans l'annuaire téléphonique de votre région.

F DEMANDE PAR LA POSTE

Les demandes envoyées par la poste sont traitées au Canada en fonction de votre adresse actuelle.

Les documents originaux que vous devez joindre à votre demande sont importants. Nous vous recommandons d'utiliser un service postal ou de messagerie qui vous permet d'assurer le repérage de votre envoi.

Par la poste de la Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest ou Nunavut

Programme de passeport
CP 4000 SUCC LCD 3
Mississauga ON L5K 0A9
Canada

Par la poste du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard

Programme de passeport
CP 9325 CSP CSC
Halifax NS B3K 0J1
Canada

Par la poste de toutes les autres provinces et les États-Unis

Programme de passeport
Gatineau QC K1A 0G3
Canada

Par service de messagerie

Programme de passeport
22, rue de Varennes
Gatineau QC J8T 8R1
Canada

G COORDONNÉES

Des renseignements généraux sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des agents sont disponibles du lundi au vendredi entre 7 h 30 et 20 h (heure de l'Est) au Canada.



Canada.ca/passeport



Numéro sans frais : 1-800-567-6868
À l'extérieur de la zone continentale
des États-Unis : 1-819-997-8338



ATS (pour les personnes Sourdes ou malentendantes)
Numéro sans frais : 1-866-255-7655

Renseignements sur les passeports, les droits et les délais de traitement**Conseils, avertissements aux voyageurs et exigences de voyage**

Pour obtenir des conseils aux voyageurs et des avertissements de voyage ou pour connaître les exigences d'entrée et de sortie (durée de validité requise de votre passeport pour voyager dans un pays étranger), veuillez consulter le site voyage.gc.ca.

H DATE PRÉVUE DU DÉPART

Peu importe la date du voyage que vous indiquez sur le formulaire de demande, les délais de traitement et les exigences concernant le service accéléré s'appliqueront. Les délais de traitement commencent une fois qu'un formulaire de demande rempli, le paiement et tous les documents d'appui requis sont reçus (voir section B). Ils **n'incluent pas** le délai d'expédition. Consultez la page Canada.ca/passeport pour obtenir plus de détails.

Il est recommandé de ne pas finaliser vos plans de voyage avant d'avoir reçu le passeport demandé. Le gouvernement du Canada, ou tout représentant du gouvernement du Canada, ne peut être tenu responsable d'une perte résultant du fait que le passeport ne vous a pas été délivré à temps pour que vous voyagiez à la date que vous aviez précisée dans votre formulaire de demande.

I RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom et prénom(s) devant figurer dans le passeport

Inscrivez le nom devant figurer dans le passeport. Si le nom inscrit est différent de celui qui figure dans la preuve de citoyenneté, veuillez noter ce qui suit :

- Pour un changement de nom de famille résultant d'une union conjugale, vous devez présenter un certificat de mariage ou d'union de fait, ou un document attestant la fin de la relation (indiquant le nom précédent et actuel).
- Pour un changement de nom légal, vous devez présenter un certificat de changement de nom, une ordonnance de la cour, une ordonnance d'adoption indiquant l'ancien nom et le nouveau nom. Si vous modifiez légalement votre nom, vous devez demander un nouveau document de voyage qui reflète précisément votre nouveau nom.

Des documents supplémentaires seront exigés pour vérifier votre identité ainsi que le nom devant figurer dans le passeport (voir la section L).

Tous les noms de famille antérieurs

Tous les noms de famille antérieurs qui diffèrent du nom de famille devant figurer dans le passeport, incluant votre nom à la naissance doivent être déclarés. Veuillez séparer vos noms antérieurs par une virgule. Ces noms de famille antérieurs ne figureront pas dans le passeport.

Nom de famille de votre mère à la naissance

Indiquez le nom de famille de votre mère à la naissance.

Lieu de naissance

Indiquez votre lieu de naissance sur la demande de passeport. Si vous ne voulez pas que ce renseignement soit inscrit dans le passeport, remplissez et présentez le formulaire [PPTC 077, Demande d'un passeport canadien sans l'inscription du lieu de naissance](#), téléchargeable à [Canada.ca/passeport](#).

Date de naissance

Si votre preuve de citoyenneté ne fait pas état d'une date de naissance complète, l'année, le mois et le jour précis de votre naissance seront saisis à partir de vos documents d'identification supplémentaires (voir section 5).

Sexe

Si l'identifiant du sexe ou du genre que vous souhaitez voir figurer dans le passeport ne correspond pas à celui qui figure sur la preuve de citoyenneté canadienne fournie ou sur votre plus récent document de voyage, remplissez et transmettez le formulaire [Demande – Désignation du sexe ou du genre sur le document de voyage d'un adulte de 16 ans ou plus \(PPTC 643\)](#), qui se trouve à l'adresse [Canada.ca/passeport](#).

Adresse actuelle du lieu de résidence et adresse postale (si différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence)

Votre passeport sera livré à l'adresse postale fournie. Si votre adresse postale change dans les 30 jours suivant la présentation de votre demande, vous devez en aviser le Programme de passeport (voir la section G).

Signature

Vous devez apposer votre signature habituelle sur les trois (3) pages.



J DÉCLARATION DU RÉPONDANT

Un répondant est une personne autre que le requérant qui confirme l'identité de celui-ci et qui peut être appelé à confirmer des renseignements personnels. Un membre de la famille ou une personne résidant à la même adresse que le requérant peut agir à titre de répondant à condition que cette personne satisfasse aux exigences applicables énumérées ci-dessous.

Le répondant doit répondre aux critères suivants :

- être capable de communiquer en français ou en anglais;
- être un citoyen canadien âgé de 18 ans et plus;
- être titulaire d'un passeport canadien valide de **cinq (5)** ou de **dix (10)** ans, ou expiré de pas plus **d'un (1)** an à la date de réception de la demande par le Programme de passeport;
- avoir été âgé de 16 ans ou plus lorsque la demande a été présentée pour obtenir le passeport mentionné à la section 2 de la présente demande de passeport;
- vous connaître personnellement depuis au moins **deux (2)** ans. Connaître personnellement le requérant signifie que le répondant est en mesure de confirmer certains attributs personnels du requérant;
- vous connaître suffisamment pour attester l'exactitude des renseignements fournis sur le formulaire de demande;
- fournir les informations demandées qui se trouvent dans le passeport délivré à son nom en complétant et validant la section *Déclaration du répondant* sur le formulaire de demande;
- pouvoir faire l'objet d'une vérification par le Programme de passeport.

Il n'est pas nécessaire que le répondant, titulaire d'un passeport canadien, réside dans le même pays que le requérant.

Vous ou votre répondant pouvez remplir cette section, à l'exception des **quatre champs en gras** qui **doivent** être remplis par votre répondant.

Le répondant **doit** exécuter **sans frais** les **trois (3)** tâches suivantes :

1. Remplir ou valider les renseignements entrés dans la section 2 - Déclaration du répondant. Le répondant **doit** remplir les **quatre champs suivants en caractères gras** : **A) Je connais le requérant depuis (nombre d'années)**, **B) Signature du répondant**, **C) Date**, **D) Signé à**. Assurez-vous d'avoir rempli et signé les trois (3) pages du présent formulaire avant de le remettre à votre répondant.
2. Inscrire « J'atteste l'authenticité de cette photo de (votre nom) » au verso de **l'une (1)** de vos photos et y apposer sa signature.
3. S'il y a lieu, signer et dater une copie de chaque document à l'appui de votre identité (voir la section L).

Le Programme de passeport se réserve le droit de demander un nouveau répondant.

Important : Le requérant ne doit pas aider le répondant à s'acquitter de ses fonctions. Si le répondant a besoin d'aide, il peut communiquer avec le Programme de passeport (voir section G).

Si vous **ne connaissez aucun** répondant admissible depuis au moins **deux (2)** ans, remplissez le formulaire PPTC 132, *Déclaration faute de répondant faute de répondant pour canadiens présentant une demande de document de voyage*, disponibles dans tous les points de service du Programme de passeport au Canada ou les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger. Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment ou à recevoir une affirmation solennelle. **Cette étape pourrait retarder le traitement de la demande.**

Remplir le formulaire

K DOCUMENT DE VOYAGE CANADIEN ANTÉRIEUR

Joignez à votre demande tout document de voyage canadien (passeport, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugiés) qui n'est pas expiré et qui vous a été délivré à votre nom actuel ou tout autre nom. Si la date d'expiration de votre document de voyage est de plus de **douze (12)** mois de la date que vous soumettez votre demande, fournissez une explication écrite indiquant la raison pour laquelle vous présentez votre demande maintenant. Dans le cas où le Programme de passeport juge que l'explication fournie n'est pas valable, il se peut que votre demande soit refusée.

L DOCUMENTS D'IDENTITÉ SUPPLÉMENTAIRES

- Vous devez fournir au moins **un (1)** document pour appuyer votre identité. Le document d'identification doit être valide et délivré par une autorité gouvernementale fédérale, provinciale/territoriale (ou son équivalent local à l'étranger). La pièce d'identité doit inclure votre nom, votre date de naissance, votre photo et votre signature. Si vous ne pouvez pas obtenir une pièce d'identité avec signature parce qu'elle n'est pas délivrée par votre juridiction, votre pièce d'identité peut être acceptée sans signature. Un ou plusieurs document(s), lorsqu'ils sont combinés, peuvent être utilisés pour remplir ces critères.
- Un passeport canadien qui est expiré depuis moins d'**un (1)** an peut être utilisé à l'appui de votre identité. Toutefois, vous devez soumettre une autre pièce d'identité valide délivrée par une autorité fédérale, provinciale ou territoriale, en accompagnement de votre passeport, si :
 - le passeport vous a été délivré avant l'âge de 16 ans; ou
 - le passeport vous a été délivré pour une durée de validité de moins de **cinq (5)** ans.
- Les copies sont acceptées pourvu que votre répondant signe et date une copie des deux côtés de chaque document. Si vous présentez des originaux, ils vous seront rendus.
- Si vous présentez des copies, et que vous utilisez le formulaire PPTC 132, *Déclaration fautive de répondant pour canadiens présentant une demande de document de voyage*, l'agent responsable qui signe la déclaration doit également signer et dater les copies des deux côtés des documents d'identité pour démontrer qu'il a vu les originaux.

M PREUVE DE CITOYENNETÉ CANADIENNE

Avis important : Un certificat de naissance d'une province ou d'un territoire canadien ne constitue pas une preuve de citoyenneté canadienne acceptable si, à la date de votre naissance au Canada, un de vos parents ou les deux étaient employés au Canada par un gouvernement étranger ou un organisme international et que ni l'un ni l'autre n'était citoyen ou résident permanent du Canada. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, consultez le paragraphe 3(2) de la *Loi sur la citoyenneté*. Vous pouvez demander une évaluation officielle en présentant une demande de certificat de citoyenneté à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Pour obtenir plus de détails, visitez le site Web d'IRCC au Canada.ca/citoyenneté. La preuve originale de la citoyenneté canadienne que vous soumettez avec votre demande vous sera retournée. Des renseignements supplémentaires pourraient être exigés pour confirmer votre citoyenneté.

Certificat de naissance provincial/territorial canadien

Seuls les documents de naissance officiels délivrés par le bureau de l'état civil de votre province ou territoire de naissance au Canada sont acceptés. Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Certaines provinces et territoires canadiens délivrent d'autres documents que nous acceptons également comme preuve de citoyenneté canadienne. Pour de plus amples renseignements, consultez Canada.ca/passeport.

Remarque : Pour les Canadiens nés dans la province du Québec, seuls un certificat de naissance ou une copie d'acte de naissance délivré après le 1^{er} janvier 1994 par le directeur de l'état civil du Québec, ou un certificat de citoyenneté canadienne sont acceptés comme preuve de citoyenneté canadienne.

Certificat de citoyenneté canadienne

Les documents de citoyenneté commémoratifs **ne** sont **pas** acceptés comme preuve de citoyenneté. Pour obtenir un certificat de citoyenneté canadienne, visitez le site Web d'IRCC à Canada.ca/citoyenneté.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Site Web : Canada.ca/citoyenneté



Numéro sans frais au Canada : 1-888-242-2100



ATS au Canada (pour les personnes sourdes ou malentendantes) : 1-888-576-8502 de 8 h à 16 h (heure de l'Est)

N AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis par Service Canada et divulgués à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en vertu du *Décret sur les passeports canadiens* et seront utilisés aux fins de traitement des demandes, de la détermination de l'admissibilité aux services de passeport et de l'administration de ces services. Pour les mêmes raisons, les renseignements personnels du répondant peuvent être vérifiés et soumis à une recherche aux fins de sécurité visant à déterminer si l'individu répond aux exigences relatives au répondant. Le Programme de Passeport pourrait traiter les demandes en utilisant l'automatisation pour soutenir le traitement et la prise de décision.

Les renseignements personnels fournis pourraient être communiqués à d'autres institutions fédérales, à des gouvernements provinciaux/territoriaux, à des gouvernements étrangers, à des organismes d'enquête et/ou à des organismes chargés de l'application de la loi en vue de la validation de l'identité du requérant, de la détermination de son admissibilité actuelle et continue aux services de passeport et de l'application des lois, ou pour la tenue d'enquêtes licites. Les renseignements personnels pourraient également être utilisés aux fins, notamment, de recherches, de statistiques, d'assurance de la qualité, d'évaluation de programmes et de politiques, de vérification interne, de conformité, de gestion des risques, d'élaboration de stratégies et de production de rapports. Le fait de ne pas remplir le formulaire dans son intégralité pourrait entraîner un retard dans le traitement de votre demande ou faire en sorte que celle-ci ne soit pas traitée. *La Loi sur la protection des renseignements personnels* confère à une personne le droit d'accéder à ses renseignements personnels, d'obtenir leur protection et d'en demander la correction. Si vous n'êtes pas satisfait(e) de la manière dont IRCC gère vos renseignements personnels, vous pouvez exercer votre droit de déposer une plainte auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](http://Canada.ca/Commission).

La collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels sont décrites plus en détail dans les fichiers de renseignements personnels [PPU 081](#) et [PPU 082](#) d'IRCC.

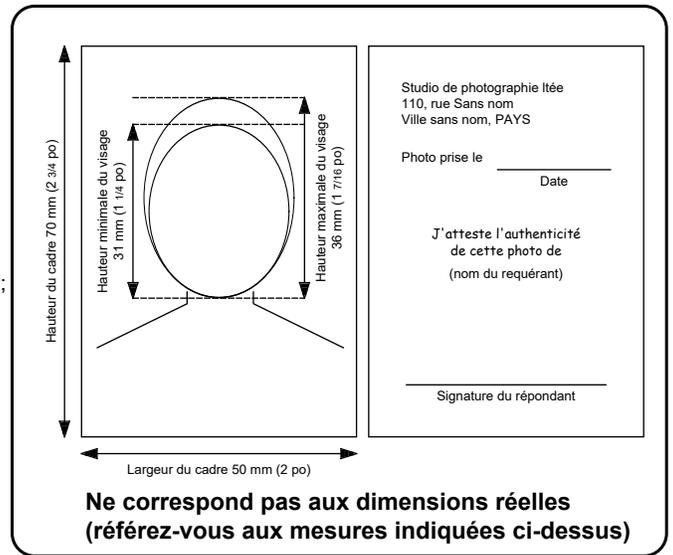
Remplir le formulaire

O DIRECTIVES POUR LES PHOTOS DE PASSEPORT CANADIEN

Vous devez présenter **deux (2)** photos identiques et non altérées avec chaque demande de passeport. Les photos électroniques ne sont pas acceptées. Vous trouverez plus de renseignements à Canada.ca/passeport.

Les photos doivent :

- être prises en personne par un photographe commercial;
- être imprimées professionnellement sur du papier photographique ordinaire de haute qualité (les photos imprimées à la maison ne sont pas acceptées);
- être claires, bien définies et nettes. Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc;
- être prises avec une expression faciale neutre (**bouche fermée et pas de sourire**) et le regard tourné directement vers l'appareil photo, avec les **yeux ouverts et clairement visibles**;
- être prises avec éclairage uniforme sans ombrage, réflexion, ni lumière éblouissante;
- montrer le visage complet de face et le haut des épaules, dans le cadre de l'appareil photo (le visage et les épaules centrés dans la photo, la tête ni penchée ni tournée);
- montrer la couleur naturelle de la peau et être prises contre un arrière-plan blanc ou de couleur pâle de manière à ce que les traits du visage et les vêtements soient clairement visibles et se détachent nettement de l'arrière-plan;
- être des originaux **non altérés** et non des copies tirées d'une photo existante;
- être prises dans les **six (6)** mois précédant la date de présentation de la demande et être représentatives de votre apparence actuelle.

**Les renseignements suivants doivent être inscrits au verso d'une photo**

- Le nom et l'adresse complète du studio du photographe (pas une case postale), ainsi que la date à laquelle la photo a été prise. Ces renseignements peuvent être écrits à la main ou estampillés par le photographe (les étiquettes autocollantes ne sont pas acceptées).
- L'énoncé « J'atteste l'authenticité de cette photo de (nom du requérant, écrit par le répondant) ».
- La signature du **répondant**. Remarque : Si vous utilisez le formulaire PPTC 132, *Déclaration fautive de répondant pour canadiens présentant une demande de document de voyage* (section J), le signataire autorisé doit aussi signer le verso de la photo.

Renseignements supplémentaires

- Les lunettes obtenues sur ordonnance peuvent être portées dans les photos à condition que l'on voie clairement les yeux et qu'il n'y ait aucun reflet sur les verres.
- L'effet des yeux rouges, les verres teintés et les lunettes de soleil rendent les photos inacceptables.
- Les chapeaux et autres couvre-chefs ne sont pas acceptés, à moins d'être portés pour des raisons religieuses ou médicales. Toutefois, tous les traits du visage doivent paraître clairement, et le couvre-chef ou les cheveux ne doivent pas créer d'ombre sur le visage.
- Pour un changement légal de nom, vous devez présenter un certificat de naissance canadien ou un certificat de citoyenneté faisant état du nouveau nom. (Un certificat de changement de nom présenté seul ne sera pas accepté.)

P TRADUCTION

Tous les documents fournis dans le cadre de la demande de document de voyage qui sont rédigés dans une langue autre que l'anglais ou le français doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur professionnel agréé ou non agréé.

Si le document n'est pas un document de la cour ou un accord juridiquement contraignant conclu entre deux ou plusieurs parties, la traduction par une tierce partie est acceptable.

Une traduction effectuée par un traducteur agréé professionnel, non agréé professionnel ou une tierce partie doit être accompagnée par le formulaire [PPTC 659, Déclaration solennelle pour les traducteurs](#).

Les traducteurs tiers doivent faire notarié la déclaration solennelle par un représentant officiel (avocat, notaire, commissaire à l'assermentation).

Le Programme de passeport n'acceptera pas des traductions effectuées par le requérant ou un membre de la famille du requérant. Pour obtenir de plus amples informations sur la définition du terme « membre de la famille » selon le Programme de passeport, visitez Canada.ca/passeport.